

VCM : VENDEUR CONSEIL EN MAGASIN

Titre Professionnel enregistré au RNCP au niveau IV, par arrêté du 03/11/2016

(Ministère chargé du travail et de l'emploi)

PUBLIC

Employé commercial en magasin
Salarié voulant évoluer vers poste de
vendeur

PREREQUIS

Titulaire d'un niveau 5
ou expérience d'un an dans le métier

DUREE DE LA FORMATION

12 MOIS – Entrée permanente
455 Heures de formation

RYTHME

1 jour en formation / semaine
+ 1 jour par mois en autonomie

ADMISSION

Test de positionnement / entretien

SYSTEME D'EVALUATION

- Contrôle continu en centre
- Rédaction d'un dossier professionnel soutenu lors d'un oral devant un jury de professionnels
- Validation des compétences en l'entreprise

METIERS VISES

Vendeur
Conseiller vendeur
Vendeur en magasin spécialisé

MISSIONS

Accueillir et conseiller les clients
Vendre les produits et les services
Préparer et effectuer la mise en rayon
Entretenir l'espace de vente

PROGRAMME

CCP1- Développer sa connaissance des produits et contribuer à l'animation de l'espace de vente

CCP2- Vendre et conseiller le client en magasin

www.icf-formation-rennes.com

Prendre RV au **02 99 26 35 87**

pour un conseil personnalisé et l'étude de votre candidature